



## CONVENTION DE FORMATION PROFESSIONNELLE

Entreprise : LIP POITIERS  
16-18 BOULEVARD DU Grand Cerf  
  
86000 POITIERS

N° SESSION 1818

Organisme de formation :

GOFORMA

Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 54 86 01296 86 auprès du Préfet de la région Nouvelle Aquitaine  
Numéro SIRET de l'organisme de formation : 790 047 302 00050 - RCS de Poitiers

**116 rue de la Bugellerie  
86000 POITIERS**

### I – OBJET, NATURE, DUREE ET EFFECTIF DE LA FORMATION

#### Habilitation Electrique BT Recyclage

Se référer au programme ci-joint pour les objectifs, le contenu, les moyens pédagogiques et l'appréciation des résultats.

---

#### NATURE : Action d'adaptation et de développement des compétences des salariés (Article L6313-3)

Le bénéficiaire entend faire participer une partie de son personnel à la session de formation professionnelle organisée par l'organisme de formation sur le sujet suivant :

#### Habilitation Electrique BT Recyclage

Le nombre total des participants à cette session ne pourra excéder le nombre de personne(s) inscrite(s) ci-dessous.

Date de la session globale (voir convocation pour dates réelles effectuées) : du 27/04/2026 au 28/04/2026

Nombre d'heures par stagiaires : les journées de formation sont de 07h00 et les demi-journées de 3,50 heures

Horaires de formation théoriques (voir convocations pour horaires réelles) : 09h00-12h00 et 13h00-17h00

Lieu de la formation : **GoForma 116 rue de la Bugellerie 86000 POITIERS**

Formateur réalisant la formation : M. CASADEMONT Guillaume

### II – ENGAGEMENT DE PARTICIPATION

Le bénéficiaire s'engage à assurer la présence d'un (des) participant(s) aux dates, lieux et heures prévus ci-dessus.

Le(s) participant(s) sera (seront) :

Mme RENAUD Anaïde



### III – PRIX DE LA FORMATION

**Le coût de la formation NET DE TAXE, objet de la présente, s'élève à : 352,00 €**

GoFORMA est un organisme de formation exonéré de TVA (Article 261.4.4a CGI).

Cette somme couvre l'intégralité des frais engagés de l'organisme de formation pour cette session à réception de la facture.

### IV – SANCTION DE LA FORMATION

En application de l'article L. 6353-1 du Code du travail, une attestation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation sera envoyée au stagiaire à l'issue de la formation.

### V – MOYENS PERMETTANT DE SUIVRE L'EXECUTION DE L'ACTION

Une attestation de présence, signée par le stagiaire par demi-journée de formation et des examens (QCM et/ou tests pratiques), permettront de justifier de l'exécution de la formation.

Les moyens techniques et pédagogiques (propres à chaque formation) sont indiqués dans le programme joint correspondant à l'objet de cette convention.

### VI – NON RÉALISATION DE LA PRESTATION DE FORMATION

En application de l'article L. 6354-1 du Code du travail, il est convenu entre les signataires de la présente convention, que faute de réalisation totale ou partielle de la prestation de formation, l'organisme prestataire doit rembourser au cocontractant les sommes indûment perçues de ce fait.

### VII – MODALITES EN CAS DE LITIGE

En cas de litige quelconque relatif à l'interprétation ou à l'exécution de la présente convention, il est expressément attribué compétence au Tribunal d'Instance de Poitiers.

Olivier GROSPAUD



**GoFORMA**  
116 rue de la Bugellerie  
86000 POITIERS  
Tél. : 05 16 34 65 92  
[www.goforma.fr](http://www.goforma.fr)  
RCS Poitiers 790 047 302

#### Partie à compléter par le client

Modalités de règlement :  
(merci de cocher la case correspondante)

- Fonds propres  
 OPCO avec subrogation  
Si oui, Nom et N° de dossier :  
.....  
.....

- CPF  
 Autre : .....

Situation de handicap à signaler :

(merci de cocher la case correspondante)

- Oui  Non

Bon pour accord et CGV lues et  
approuvées

A .....

Le .....

Signature décideur et cachet de  
l'entreprise